



MAGAZINE MUNICIPAL
JANVIER 2023 | N°10



ÉDITO

Chères Nogentaises, chers Nogentais,

Une nouvelle année commence après la chaleur des festivités de fin d'année avec la famille et les amis. Je vous souhaite sincèrement une très belle année, la réalisation de tous vos souhaits et une très bonne santé.

L'année 2022 aura été le retour à une vie un plus normale grâce à la maîtrise de la gestion de la pandémie. Malheureusement le contexte international de l'enlisement de la guerre en Ukraine, de l'envolée des prix des sources d'énergie, des difficultés économiques des entreprises fragilisent ce retour à l'équilibre !

L'équipe municipale poursuit les engagements de la mandature.

La mise en service de la vidéo protection ; l'aménagement de l'étang du Gué Mulet avec une végétalisation optimisée, des jeux, un parcours de santé, des tables pour déjeuner, une voie cyclable, une nouvelle aire de camping-car : un vrai lieu de vie, de promenade autour de l'étang où les pêcheurs peuvent s'adonner à leur passion ; un programme culturel riche et varié pour tous avec du théâtre, atelier de lecture, et le cinéma chaque premier jeudi du mois ; un logement partagé créé pour accueillir les jeunes étudiants au cœur de notre village. Nous avons répondu à la demande des entreprises et nous encourageons l'apprentissage à moindre coût pour les familles.

SOMMAIRE

Commission communication.....	3
CCFG - Le service communication.....	3
Axe Nord-Sud.....	4
Logement colocation.....	4
Todo Tango.....	5
La ludothèque.....	5
Vista boxing.....	5



2023 sera déjà le milieu mandat, le temps passe vite ! Nous poursuivons avec détermination la réalisation de nos engagements pour améliorer le quotidien des Nogentais :

La continuité de la liaison douce entre le Baugé et le centre ville pour assurer la sécurité de tous et faciliter l'utilisation du vélo.

La réorganisation de la traversée Nord-Sud de notre village que nous vous proposerons de découvrir lors de la réunion publique du 25 janvier afin de partager avec vous les nouveaux aménagements.

Le réchauffement climatique que nous ne pouvons ignorer, maintenant et pour les générations futures, reste une de nos préoccupations. Nous investissons dans des équipements moins énergivores pour protéger la planète et diminuer notre empreinte carbone, nos factures d'énergie.

La mise en fonction d'un logement d'urgence pour accueillir les accidentés de la vie et protéger les familles lors des violences intrafamiliales.

Mon équipe et moi-même restons à votre écoute et vous accueillons en mairie pour évoquer des sujets qui vous tiennent à cœur afin d'améliorer le bien vivre à Nogent.

Très belle année à vous !

Au plaisir de vous croiser dans notre village.

PHILIPPE MOREAU

Comité de jumelage.....	6
Repas des anciens.....	6
La poste.....	6
Vidéoprotection.....	7
Soins non programmés.....	7
Agenda.....	8



Madeleine Olanier



Christine Outreville



Virginie Presles



Julien Sciauvaud



COMMISSION COMMUNICATION

Maryse Tripier,
Vice-Présidente

La commission communication regroupe un président, 1 vice-président et 4 conseillers municipaux. Depuis sa mise en route, elle a développé de multiples supports permettant de communiquer auprès des nogentais et du territoire : bulletin municipal, comptes Facebook et Instagram, panneau lumineux, application panneau pocket, bulletin municipal, lettre d'information mensuelle. Chacun peut ainsi trouver l'information sur le support qui lui est le plus accessible. Le principal restant le site internet de la commune qui regroupe bon nombre d'informations utiles.

Le bulletin municipal est élaboré chaque trimestre par les membres de la commission qui sélectionnent les informations, événements marquants de la commune.

Elle sollicite les présidents des commissions municipales et des associations afin qu'ils communiquent sur leurs projets, événements. Les commerçants ont la possibilité de signaler les informations importantes afin qu'elles soient publiées. Les Nogentais peuvent aussi soumettre en mairie leurs idées d'informations qu'ils souhaiteraient voir apparaître dans le bulletin.

L'agenda qui est distribué en début d'année demande également à la commission un travail de mise à jour annuelle.

Elle favorise aussi le lien avec les correspondants de presse. A l'heure actuelle, les nouveaux moyens de communication monopolisent plusieurs personnes car les réseaux sociaux ont besoin d'être alimentés quasi quotidiennement. Beaucoup d'informations doivent être transmises mais cela revient à faire le travail d'un correspondant de presse et prend énormément de temps. C'est Maryse Tripier, Gaëlle Lucas et Laëtitia Resmond qui pour le moment s'en chargent. La commission réfléchit à créer une équipe pérenne et dédiée pour prendre le relai et stabiliser ainsi la communication (recueillir les informations, créer les affiches et flyers,...).

Le site internet de la commune (agenda, actualités, informations, ...) : www.nogentsurvernisson.fr

 L'application panneau pocket téléchargeable sur téléphones portables (gratuite sans inscription)

 [nogentsurvernissonmairie](https://www.facebook.com/nogentsurvernissonmairie)

 [villagedelarbre](https://www.instagram.com/villagedelarbre)

 Youtube, principalement pour les conseils municipaux : www.youtube.com/@commissioncommunicationnog614

Le panneau lumineux : <https://editeur.ace-electronique.fr/>
visu sélectionner NOGENT SUR VERNISSON dans la liste.

La lettre d'information : sur inscription via le site internet.



LE SERVICE COMMUNICATION

Le service intervient pour communiquer sur toutes les actions menées par la communauté de commune : réunions, portes ouvertes, conférences, animations, Conseils communautaires avec la diffusion des ordres du jour et des procès-verbaux. Il se charge des affiches de la programmation culturelle annuelle et de leur diffusion.

Un des principaux outils utilisé est le site internet <https://www.comcomcfg.fr/> mais il ya également :

- facebook <https://www.facebook.com/profile.php?id=100064442572680>
- l'application Panneau Pocket, la newsletter (inscription via le site internet)

Il élabore également la plaquette de la saison culturelle pour tous les spectacles produits à l'Espace des Étangs ou « hors-les-murs » (lieux particuliers sur le territoire de la communauté).

La brochure de l'Arboretum National des Barres pour les ouvertures et les animations de l'année est aussi créée par ce service qui participe à la recherche des animations, à la création et à la diffusion des affiches.

Une nouveauté : la création d'un panneau de voirie annonçant les travaux en cours sur notre territoire.

Chaque année, le service rédige un numéro comportant les principales interventions, décisions prises par la CCCFG. Intercom est distribué dans vos boîtes aux lettres.





AXE NORD-SUD

Réaménager le cœur de notre village pour mieux vivre est important dans la programmation municipale. Ce projet à un point phare avec la place de la République et l'aménagement de notre mairie et du parking.

Partager la circulation (piéton, vélo, voiture) et faciliter l'accès aux commerces sont des préoccupations prises en compte. La liaison avec le Baugé est d'ailleurs en cours.

De ce fait, nous avons souhaité avoir des avis extérieurs.

Dans un premier temps, Le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) a été sollicité en 2020 pour mener une étude sur cet axe Nord-Sud de la traversée de Nogent (ex nationale 7 devenue la RD 607).

Il a accompagné la municipalité dans sa réflexion sur les mobilités dans la ville et dans ses intentions de réaliser un schéma directeur réglant l'organisation ainsi que la mise en sécurité des déplacements, quels que soient leurs modes (Etude préalable et

programmation de la requalification et de l'aménagement de la traversée du bourg - CAUE, février 2021).

Fort de ce diagnostic, il est donc nécessaire d'établir ce schéma directeur général.

Dans un deuxième temps, un groupe de maîtrise d'ouvrage constitué de paysagiste concepteur, d'expert arboricole, de géomètre et d'urbaniste a été mandaté pour ce travail.

Il a réalisé des diagnostics notamment phytosanitaires des alignements d'arbres mais aussi sur les réseaux (eau, électricité,...).

Au fil des réunions avec un groupe d'élus, un scénario est ressorti prenant en compte les nombreuses problématiques.

Ce scénario sera proposé aux Nogentais lors d'une réunion publique mercredi 25 janvier à 18 h 30 au château, rue Pasteur.

Venez nombreux vous informer et donner votre avis sur cet aménagement structurant pour les décennies à venir !



LOGEMENT COLOCATION

La commune souhaite mettre en valeur les logements communaux délaissés. Il en est ainsi de la location de locaux dans l'ancienne école maternelle (Cf. numéros de ce bulletin municipal).

Or, lors d'une réunion de travail avec les acteurs économiques de notre commune, certaines entreprises ont souligné le déficit de logements, notamment à destination des apprentis, des étudiants ou des contrats courts. C'est ainsi que l'aménagement d'un logement partagé, situé en plein centre-bourg, a été réalisé. Cet appartement entièrement meublé propose en co-location trois chambres. Chaque colocataire dispose ainsi d'une pièce privative et partage un salon avec cuisine ouverte, une salle de bain et une cave.

Un règlement intérieur est instauré, des **“Règles de vie de la collectivité”** :

- bonne entente et politesse,
- respect de l'intimité de chacun,
- répartition des tâches ménagères : les colocataires s'organisent pour une bonne répartition des tâches ménagères dans les parties communes. Les charges d'entretien courant et de réparation incombent à l'ensemble des colocataires (ampoules électriques, produits de nettoyage et d'entretien, sacs poubelle, etc.), qui s'organisent entre eux pour en assurer le financement et l'approvisionnement.

Chaque colocataire assume lui-même l'entretien et le nettoyage de sa chambre individuelle.

- ordures ménagères,
- rangement des espaces communs : les parties communes ne sont pas des extensions de chambre. Les colocataires ne doivent pas laisser traîner vêtements, déchets, matériel, affaires de travail, etc. et doivent ranger leurs affaires personnelles,
- économies d'énergie,
- respect entre colocataires et voisinage,
- sécurité.



Les personnes intéressées peuvent transmettre leur dossier de candidature auprès du service administratif de la commune
Contact :
02 38 97 60 53
https://www.nogentsurvernisson.fr/contact-mairie-nogent_fr.html



TODO TANGO

Du tango et plus si affinités : TODO TANGO

Du nouveau à Nogent-sur-Vernisson, l'association TODO TANGO créée à Pannes en 2003 vient de s'installer dans la salle de danse derrière le café de la Gaité pour le plus grand bonheur des danseurs de la région. Initialement tournée vers le tango argentin,



elle s'ouvre désormais à toutes les danses. Conformément à son statut Loi de 1901, elle poursuit son but : développer la pratique de la danse avec les adhérents des autres associations de danse. Spectacles, bals et concerts sont également envisagés pour cette nouvelle saison 2022-2023.

Renseignements auprès des membres du Bureau :

Jean-Loup Oudin membre fondateur, président d'honneur et trésorier 06 84 84 61 12, Brigitte Ibarra présidente 06 77 14 96 58 / Mail : tototangomontargiscontact@gmail.com

(Source : L'éclaircur du Gâtinais N° 4020, mercredi 16 novembre 2022)

LA LUDOTHÈQUE RÉJOINT ENFANTS ET ADULTES

Depuis son inauguration en juillet, l'espace ludothèque de la médiathèque rencontre un vif succès. Tout l'été, les gens sont venus découvrir sur place les jeux proposés, allant du premier âge (comme Gagne ton papa ou Mon premier mémo) à l'âge adulte (par exemple Unlock : Escape Adventures ou encore Fiesta de Los Muertos) en passant par des jeux pour toute la famille (Carcassonne, Mille Sabords, Dixit, etc.).

Depuis septembre, chaque famille inscrite à la médiathèque peut emprunter 1 jeu de société : un service qui a reçu un accueil enthousiaste de la part des abonnés, tout comme le premier après-midi jeux, organisé



samedi 22 octobre, qui a permis à une vingtaine de personnes de passer un moment convivial.

Afin d'élargir l'offre de la ludothèque, de nouveaux jeux sont venus compléter les étagères en fin d'année, dont certains ont été présentés aux joueurs lors du second après-midi jeux, samedi 17 décembre.

De nouvelles rencontres et animations sont prévues en 2023.

VISTA BOXING

Vista boxing club a été créé en juillet 2021 pour pratiquer de la boxe anglaise de loisir, éducative et pour un bon équilibre du corps et de l'esprit.



Il y a 3 sections :

- **boxe éducative de 8 à 14 ans :** il s'agit d'une pratique ludique basée sur la touche, le travail technique, la coordination et le respect des règles.
- **boxe loisir à partir de 15 ans :** pour un entraînement complet physique et technique.



- **boxe "Santé Bien-être" :** c'est une pratique adaptée, sans contact et privilégiant un travail technique, de coordination et de concentration permettant de faire bouger l'ensemble du corps.

Le club compte actuellement 23 adhérents en boxe éducative, 25 en boxe loisir et 8 en boxe santé.

Les horaires :

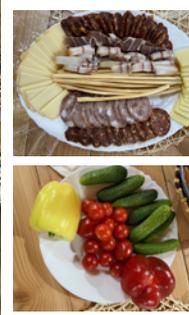
enfants de 8 à 14 ans, le jeudi de 17 h 45 à 19 h ; à partir de 15 ans, le jeudi de 19 h 15 à 21 h séances adaptées pour adultes : le samedi de 10 h à 11 h, pour les débutants ; de 11 h à midi pour les confirmés

inscription / renseignements : 06 79 60 49 36 / mail : vista-boxingclub@gmail.com

Facebook [https://www.facebook.com/profile.](https://www.facebook.com/profile.php?id=100071660239041)

[php?id=100071660239041](https://www.facebook.com/profile.php?id=100071660239041)





COMITÉ DE JUMELAGE

Jumelage avec Remetea- Bihor en Roumanie.

Un peu d'histoire ! c'est en 2010 qu'un groupe de roumains, ingénieurs et techniciens forestiers sont venus sur le Domaine des Barres à la rencontre de leurs homologues français. L'un d'entre eux a proposé, au vu des points communs entre les deux communes, un échange.

A l'époque, Monique Piot, maire, a été à l'écoute de cette proposition et a sollicité le Comité de jumelage.

C'est ainsi que, depuis, nous nous rencontrons régulièrement et qu'en 2017 nous avons signé la charte du jumelage. Pendant la crise Covid, les visioconférences ont permis de garder le contact et de réaliser des projets. Cette année 2022, nous avons pu renouer avec l'échange traditionnel en allant sur place.



Un groupe de 18 personnes, comprenant des élus tels que M. le maire (Philippe Moreau), deux adjoints (Maryse Tripier, Jean-François Lefébure), une conseillère municipale (Diane de Bellescize), a pu être mené à Remetea-Bihor grâce à l'organisation de Marie-Claude Barrassé, présidente du Comité de jumelage, à la mairie de Remetea et à une enseignante-coordinatrice (Crisitna Fuciu).

Les participants étaient logés chez l'habitant. Le programme était riche de découvertes pour la majorité du groupe ! grottes, église, commerces, danses et musique, ville d'Oradea sans oublier bien sûr les plats traditionnels.

Les échanges entre les maires ont été fertiles et chaleureux. M. Moreau a pu confirmer son attachement à poursuivre cet échange en donnant à la place accueillant l'aire de camping-car à l'étang du Gué Mulet la dénomination de «Place Remetea».

REPAS DES ANCIENS

Traditionnellement un repas est organisé par le CCAS (Centre communal d'action sociale) pour les personnes de 70 ans et plus, mais depuis 2020 nous l'avons remplacé par un petit colis gourmand du fait de la pandémie.

Cette année, le CCAS renoue avec cette tradition du repas, pour ceux qui avaient choisi cette option ! En effet, devant le succès du colis, nous avons donné le choix entre celui-ci et le repas.

Nous nous sommes retrouvés le samedi 12 novembre à l'Espace des étangs autour de tables décorées par les membres du CCAS.

130 personnes ont dégusté le repas servi par le traiteur Abeille royale et partagé le verre de pétillant offert par la municipalité.

L'animation musicale assurée par CSODJ SONIMAGE a donné l'ambiance festive à ce moment partagé.

Les convives furent heureux de se retrouver autour d'un bon repas sans oublier les quelques pas de danses !



LA POSTE

Changement d'horaires du bureau de poste place de la République :

**ouvertures de 10 h à midi
le lundi et de 10 h à 12 h 30
du mardi au samedi.**

Dorénavant, le service de la zone Près la forêt est fermé.



Contact 36 31

site internet où vous pouvez trouver la description des différents services apportés :

<https://localiser.laposte.fr/loiret/nogent-sur-vernisson/nogent-sur-vernisson-452290>



VILLE SOUS VIDEOPROTECTION

Pour toute information relative au droit d'accès aux images s'adresser à la Police Municipale ou téléphoner au **02 38 97 63 65**

Code de la Sécurité Intérieure (art. L 223-1 à 223-9, L 251-1 à L 255-1 et R 251-1 à R 253-4)

VIDEO PROTECTION

Depuis quelques années, de plus en plus de communes, confrontées à des actes d'incivilité et de délinquance, prennent la décision d'installer la vidéoprotection sur leurs territoires.

La vidéoprotection permet de prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés aux vols et aux agressions. Ainsi, elle permet d'avoir une baisse de cette délinquance mais surtout une aide précieuse pour les besoins d'enquête des forces de l'ordre comme nous le voyons en ce moment dans l'actualité. Ce dispositif permet également de constater certaines infractions, de protéger les bâtiments municipaux ou les installations publiques ainsi que leurs abords.

La municipalité de Nogent a donc décidé d'installer la vidéoprotection dans notre commune. Avec le concours du service spécialisé de la gendarmerie d'Orléans, Nogent est maintenant dotée de vingt-quatre caméras. Elles sont essentiellement réparties sur l'ensemble de la commune y compris le Baugé englobant aussi le centre ville et tous les bâtiments municipaux. De plus, une caméra dite « nomade » est installée et déplacée en fonction des besoins sur des lieux différents définis en préfecture.

Légalement toutes les caméras visionnent exclusivement la voie publique mais aucunement les propriétés privées car elles ont été masquées par la société chargée de l'installation. Elles ont la faculté de filmer de jour comme de nuit et certaines prennent en compte les plaques d'immatriculation.

A la mairie, un centre de supervision urbain a été créé permettant de regarder les images enregistrées par des personnes habilitées par la préfecture. Ces images sont stockées pendant une durée d'un mois ensuite elles sont effacées automatiquement.

Pour les besoins d'enquête, la gendarmerie peut demander à récupérer les images avec, obligatoirement, une réquisition à la mairie.

Ainsi, la personne habilitée peut alors faire une extraction des images dans le jour et le créneau demandé.

Quel que soit le régime juridique dont relève le système de vidéoprotection, la municipalité doit faire droit à toute demande de visionnage des enregistrements par une personne qui a été filmée sur la voie publique, sous réserve du respect des droits des tiers. Dans ce cas, elle fait une demande à la police municipale par le biais d'un formulaire « demande d'accès » et doit se munir de sa pièce d'identité. Sa demande sera alors examinée par les agents de la police municipale.

CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
Gâtinais Montargois
l'association qui coordonne les professionnels de santé du territoire

SOINS NON PROGRAMMÉS

- VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT** ou ce dernier est indisponible.
- VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL**
Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.
- VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN AVIS MÉDICAL dans les 24 à 48h**
Fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lumbago aigu, angine, infection urinaire etc.

⚠ Les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.

VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS

À PARTIR DU 5 SEPT. 2022

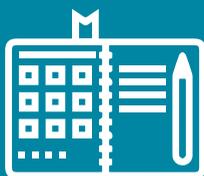
CONTACTEZ NOUS
du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)
02 18 12 14 47
en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

ne peut jeter sur la voie publique

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois en partenariat avec le département du Loiret



AGENDA



JANVIER

JEUDI 5

Ciné dans mon village, Espace des étangs, 17 h 45 - 20 h 30

DIMANCHE 8

Galette, château, 14 h - Association Cowboy country

JEUDI 12

Assemblée générale ARNP, Maison des associations, 14 h 30

VENREDI 13

Assemblée générale Les Joyeux Bénévoles, Maison des associations, 18 h 30

DIMANCHE 15

Assemblée générale Alliance Franco-portugaise, Maison des associations, 14 h 30

MARDI 17

Ouverture des votes du e-prix Manga Loiret - Médiathèque

VENREDI 20

Assemblée générale Club Canin Nogentais, 18 h 30 Maison des associations

SAMEDI 21

Galette, gymnase, 14 h Association Pétanque Nogentaise

SAMEDI 21

Assemblée générale UNC, Maison des associations, 14 h - 18 h

SAMEDI 21

Assemblée générale Union Musicale, salle musique, 20 h

MARDI 24

Assemblée générale UNRPA, Maison des associations, 14 h 30

VENREDI 27

Assemblée générale Comité de jumelage, Maison des associations, 20 h 30

SAMEDI 28

Assemblée générale Carpe nogentaise, Maison des associations, 15 h

DIMANCHE 29

Bourse des Collectionneurs, gymnase - Comité des Fêtes

MARDI 31 JANVIER

AU VENDREDI 24

FÉVRIER

Exposition association "Art à l'Appel" - Médiathèque

FÉVRIER

JEUDI 2

Ciné dans mon village, Espace des étangs, 17 h 45 - 20 h 30

SAMEDI 4

Assemblée générale Amicale des sapeurs-pompiers, centre de secours, 18 h 30

DIMANCHE 5

Loto, Espace des étangs APE

SAMEDI 11

Bébés lecteurs, médiathèque - 10 h 30 Municipalité en partenariat avec le RPE

SAMEDI 11

Après-midi jeux de société, médiathèque, 14 h 30 à 17 h - Municipalité

MERCREDI 15

Animation en partenariat avec asso « Art à l'Appel » à la médiathèque, heure à définir - Municipalité

JUSQU'AU

24 FÉVRIER

Exposition association "Art à l'Appel" Médiathèque

DIMANCHE 26

Vide dressing, gymnase Comité des fêtes Syndicat d'initiatives

MARS

JEUDI 2

Ciné dans mon village, Espace des étangs, 17 h 45 - 20 h 30

SAMEDI 4

Atelier "Mărtisor" (célébration du printemps en Roumanie), médiathèque, de 15 h à 16 h 30 Comité de jumelage

SAMEDI 4 AU SAMEDI 18

Exposition photos du voyage en Roumanie, médiathèque Comité de jumelage

VENREDI 10

Assemblée générale Comité des fêtes-Syndicat d'initiatives, office du tourisme, 18 h 30

SAMEDI 11

Assemblée générale Association Mycologique et Botanique du Loiret, Maison des associations, 15 h

DIMANCHE 12

Carnaval de l'APE, gymnase

SAMEDI 18

Repas, Espace des étangs, le soir - Comité de jumelage

JEUDI 23

La biodiversité du bois mort en forêt (élèves des Barres) proposé par l'atelier Cultur'aux Barres à l'Arboretum

DIMANCHE 26

Repas, Château, 12 h 30 Alliance Franco-Portugaise

DIMANCHE 26

Salon de la gastronomie, gymnase - Comité des fêtes-Syndicat d'initiative

MARDI 28 MARS AU

VENREDI 7 AVRIL

Exposition de Clothilde Lachaize - Médiathèque

CONTACTS :

MAIRIE

17 bis, rue Aristide-Briand
45290 Nogent-sur-Vernisson
02 38 97 60 53
accueil.ngv@orange.fr

www.nogentsurvernisson.fr



<https://www.facebook.com/nogentsurvernissommairie>



www.instagram.com/villagedelarbre

panneau pocket :
www.nogentsurvernisson.fr/panneaupocket_fr.html

Au fil du Vernisson

Le magazine municipal de Nogent-sur-Vernisson
Directeur de la publication : Philippe Moreau

Rédaction : Commission Communication
maryse.tripier@nogentsurvernisson.fr

Réalisation graphique - mise en page : Noémie Perrier

Imprimé sur papier recyclé certifié FSC :
Improffset Châtillon-Coligny

TRIBUNE - GROUPE OPPOSITION

Le groupe n'a pas communiqué de texte